



PROCÈS-VERBAL  
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire tenue le jeudi 29 novembre 2012 à 9 h 30 au siège de la Communauté, au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

**Sont présents**

M. Michael Applebaum, président, maire de la Ville de Montréal ;  
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;  
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Alexandre Duplessis, maire de la Ville de Laval ;  
M. Sammy Forcillo, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;  
M. Luis Miranda, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M<sup>e</sup> Claude Séguin, assistent à la séance.

---

CE12-173

ORDRE DU JOUR

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant un point après le point 8.2. concernant la présidence de la Commission du logement social et de renuméroter les autres points en conséquence.

---

CE12-174

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 25 OCTOBRE 2012

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 octobre 2012.

---

CE12-175

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DU SECRÉTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il est résolu de recommander au Conseil de renouveler la nomination de Me Claude Séguin à titre de secrétaire de la Communauté pour une durée de cinq ans et d'autoriser la signature de son contrat de travail par le directeur général.

---



CE12-176

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN COMPTABLE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Pierre Cardinal en qualité de comptable pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE12-177

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN TECHNICIEN EN DOCUMENTATION

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Jean Couture en qualité de technicien en documentation pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE12-178

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE SECRÉTAIRE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Sophie Pomerleau en qualité de secrétaire pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE12-179

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE TECHNICIENNE EN GÉOMATIQUE TEMPORAIRE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Diane Berthiaume en qualité de technicienne en géomatique pour une durée d'un an, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE12-180

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE ANALYSTE-RÉDACTRICE TEMPORAIRE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Sara Varvarigos en qualité d'analyste-rédactrice pour une durée d'un an aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---



CE12-181 AVIS DE CONFORMITÉ POUR DEUX POSTES D'HYDRO-QUÉBEC SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE TERREBONNE

Il est résolu de recommander au Conseil d'aviser le sous-ministre des Ressources naturelles et de la Faune que la construction de deux nouveaux postes électriques d'Hydro-Québec et des tronçons de lignes sur le territoire de la ville de Terrebonne dans la MRC Les Moulins décrite à son avis d'intervention du 3 octobre 2012 est conforme aux orientations, objectifs et critères du Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur.

---

CE12-182 RÉSILIATION DU CONTRAT CONCERNANT L'ORGANISATION DU COLLOQUE SUR L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE 2013

Il est résolu de résilier le contrat adjudgé par la résolution numéro CE12-163 à la firme KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. pour l'organisation du colloque sur l'économie métropolitaine 2013.

---

CE12-183 MODIFICATION DE LA CONVENTION AVEC MONTRÉAL INTERNATIONAL

Il est résolu de modifier la convention conclue avec Montréal International, approuvée par la résolution numéro CE10-116, afin de majorer de cinquante mille dollars (50 000 \$) le montant de la contribution financière de la Communauté pour l'année 2012 et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis à cet effet.

---

CE12-184 SECOND PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX RIVES ET AUX PLANS D'EAU, VOLET 2

Il est résolu

De recommander au Conseil de reporter au 31 décembre 2013 la date limite pour la réalisation des travaux visés par le volet 2 du Second plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu, autorisé par la résolution numéro CC05-003 ;

D'autoriser le directeur général à signer tous documents requis pour donner effet à cette modification, à la suite de la décision du Conseil.

---

CE12-185 TROISIÈME PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX RIVES ET AUX PLANS D'EAU

Il est résolu

De recommander au Conseil de reporter au 31 décembre 2013 la date limite pour la réalisation des travaux visés par le Troisième plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu, autorisé par la résolution numéro CC07-017 ;

D'autoriser le directeur général à signer tous documents requis pour donner effet à cette modification, à la suite de la décision du Conseil.

---



CE12-186

## ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Attendu que le comité exécutif, par sa résolution numéro CE07-178, a autorisé en 2007 le financement d'un montant de 16 837 000 \$ par émission d'obligations dans le cadre du Règlement numéro 2005-31 ;

Attendu que l'émission d'obligations a été effectuée aux conditions du ministère des Finances du Québec selon les échéances suivantes :

795 000 \$	19 décembre 2008
833 000 \$	19 décembre 2009
872 000 \$	19 décembre 2010
914 000 \$	19 décembre 2011
7 910 000 \$	19 décembre 2012
1 003 000 \$	19 décembre 2013
1 050 000 \$	19 décembre 2014
1 100 000 \$	19 décembre 2015
1 153 000 \$	19 décembre 2016
1 207 000 \$	19 décembre 2017

Attendu qu'à l'échéance du 19 décembre 2012, un montant de 6 953 000 \$ doit être refinancé ;

Il est résolu

D'autoriser le financement d'un montant total de six millions neuf cent cinquante-trois mille dollars (6 953 000 \$) par un contrat de vente d'obligations dans le cadre du Règlement numéro 2005-31 décrétant un emprunt de 51 000 000 \$ aux fins du remboursement par la Communauté de la contribution de base versée par les municipalités pour les projets réalisés dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec ;

D'autoriser la mise en marché de cet emprunt par l'intermédiaire et aux conditions du ministère des Finances du Québec ;

D'autoriser l'émission d'obligations pour un terme de cinq ans et de fixer à six millions neuf cent cinquante-trois mille dollars (6 953 000 \$) la partie de cet emprunt qui sera renouvelable à échéance pour un terme maximum de 5 ans ;

D'autoriser que les obligations soient datées du 19 décembre 2012 ;

D'autoriser que ces obligations soient immatriculées au nom de la Caisse canadienne de dépôt des valeurs (CDS) et soient déposées auprès de celle-ci ;

D'autoriser que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et CDS ;

D'autoriser CDS, pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de la Communauté à la Banque de la Nouvelle-Écosse ;

Que les intérêts soient payables semi-annuellement le 19 juin et le 19 décembre de chaque année ;

D'autoriser que les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., chapitre D-7, article 17) ;

.../5



CE12-186  
suite

D'autoriser que les obligations soient signées par le président ou le vice-président du comité exécutif et par le trésorier ou le directeur général et de mandater CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur, les obligations n'entrant en vigueur qu'uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

---

CE12-187

ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DURANT LA PÉRIODE DU 12 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE 2012

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 12 octobre au 13 novembre 2012.

---

CE12-188

APPROBATION D'UN EMPRUNT POUR LE MÉTRO DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT R-140 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté, la portion afférente au réseau de métro de l'emprunt de vingt-trois millions neuf cent quarante-cinq mille deux cent neuf dollars (23 945 209 \$) décrété par le règlement R-140 de la Société de transport de Montréal pour financer l'acquisition de véhicules de service.

---

CE12-189

APPROBATION DU PARTAGE DÉFINITIF DE LA MAJORATION DE LA TAXE SUR LES CARBURANTS POUR L'EXERCICE 2011

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver, en vertu de l'article 2.8 du décret 1183-2010 du gouvernement du Québec, l'état final pour l'exercice financier 2011 de la distribution de la majoration de la taxe sur les carburants de 1,5 cent le litre dédiée au financement du transport en commun sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

CE12-190

BUDGET D'EXPLOITATION 2013 DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Il est résolu de recommander au Conseil

D'aviser l'Agence métropolitaine de transport et le ministre des Transports du Québec que le budget d'exploitation de l'Agence pour l'exercice 2013 n'est pas conforme au cadre financier du transport collectif métropolitain adopté par les élus de la Communauté en février 2010 et qu'à cet égard il n'est pas acceptable pour la Communauté ;

De réitérer au ministre des Transports la demande de la Communauté pour la mise en œuvre immédiate de ce nouveau cadre financier du transport collectif métropolitain afin d'en assurer l'application pour l'année 2013.

---



CE12-191 NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner M. Alexandre Duplessis, maire de la Ville de Laval, à titre de vice-président du conseil de la Communauté.

---

CE12-192 NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner le président de la Commission de l'environnement à son assemblée du 13 décembre 2012.

---

CE12-193 NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU LOGEMENT SOCIAL

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner M. Pierre Charron, membre du Conseil, à titre de président de la Commission du logement social, en remplacement de M. Guy Pilon qui demeure membre de la Commission.

---

CE12-194 NOMINATIONS À MONTRÉAL INTERNATIONAL

Il est résolu de désigner

M. Michael Applebaum, maire de la Ville de Montréal, comme membre du conseil d'administration de Montréal International en remplacement de M. Gérald Tremblay pour compléter son mandat ;

M. Alexandre Duplessis, maire de la Ville de Laval, comme membre du conseil d'administration et du comité exécutif de Montréal International en remplacement de M. Gilles Vaillancourt pour compléter son mandat.

---

CE12-195 ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 13 DÉCEMBRE 2012

Il est résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil du 13 décembre 2012 en y ajoutant un point concernant la présidence de la Commission du logement social.

---

Présentation par le directeur général de l'état du dossier concernant la Trame verte et bleue et le sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire.

---



## Documents déposés

- Proclamation d'élection de M. Michael Applebaum au poste de maire de la Ville de Montréal.
- Proclamation d'élection de M. Alexandre Duplessis au poste de maire de la Ville de Laval.
- Lettre du 28 novembre 2012 adressée au directeur général de la Communauté, par M. Charles Dubuc, coordonnateur de la Table des préfets et élus de la couronne Nord, concernant la présidence de la Commission du logement social.
- Lettre datée du 22 octobre 2012 adressée au ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, par le président de la Table des préfets et élus de la couronne Sud, M. Gilles Plante, concernant le plan de mobilité durable de la couronne Sud.
- Lettre datée du 22 octobre 2012 adressée au président de la Communauté, M. Gérald Tremblay, par le président du Conseil intermunicipal de transport Laurentides, M. François Cantin, concernant le rapport de consultation de la Commission du transport.
- Résolution numéro 2012-141 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes, à sa séance du 26 septembre 2012, concernant la révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

### Planification régionale de gestion des matières résiduelles

- Résolution numéro 2012-10-191 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry, à sa séance du 17 octobre 2012.
- Résolution numéro 12-10-24-18 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, à sa séance du 24 octobre 2012.
- Résolution numéro 12-10-344 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu, à sa séance du 25 octobre 2012.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Les résolutions numéros CE12-173 à CE12-195 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Michael Applebaum  
Président

---

Claude Séguin  
Secrétaire